Rives de Moselle vous accompagne dans la valorisation de vos biodéchets

# DEMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR



et recyclez vos bio déchets!









## Rives de Moselle s'investit dans la réduction des déchets ménagers!

La Communauté de Communes propose une solution personnalisée aux habitants pour qu'ils puissent réduire leurs biodéchets.

## Qui peut bénéficier d'un composteur individuel ?

Tout habitant de la Communauté de Communes qui habite un logement individuel disposant d'un espace vert.

## Est-ce un service payant?

Non. Le composteur est mis à disposition gratuitement des foyers non encore équipés par la Communauté de Communes, dans la limite d'un composteur par foyer et des stocks disponibles.

### Où le retirer ?\*

Pour les habitants de Antilly, Argancy, Ay-sur-Moselle, Chailly-lès-Ennery, Charly-Oradour, Ennery, Fèves, Flévy, Malroy, Norroy-le-Veneur, Plesnois. Semécourt. Trémery:

- → vous pouvez retirer votre composteur dans la mairie de votre commune de résidence.
- → vous pouvez également retirer votre composteur du lundi au vendredi de 6 h à 12 h aux ateliers communautaires situés dans la ZAC du Büner, rue des Dinandiers à Hagondange.

Pour les habitants de Gandrange, Hagondange, Hauconcourt, Maizières-lès-Metz, Mondelange, Richemont, Talange:

- → vous pouvez retirer votre composteur du lundi au vendredi de 6 h à 12 h aux ateliers communautaires situés dans la ZAC du Büner, rue des Dinandiers à Hagondange.
- \* Sur présentation d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

## Besoin d'information? Une question? Contactez-nous!

## Les conseils de Nicolas pour un bon compost



### **DIVERSIFIER LES APPORTS**

- 1/3 de « déchets carbonés » (bruns, secs, durs): feuilles mortes, petits branchages, papier, cartons en petits morceaux, paille, foin.
- 2/3 de « déchets azotés » (verts, humides, mous) : restes de cuisine, marc de café, tontes de pelouse.

#### **MÉLANGER POUR AÉRER**

Pour permettre la bonne dégradation des déchets et éviter la fermentation anaérobie (sans air). Aérer régulièrement en mélangeant et en brassant à l'aide d'outils.

#### SURVEILLER L'HUMIDITÉ

Trop d'humidité empêche l'aération, ce qui freine le processus de compostage et dégage des odeurs désagréables. Un manque d'humidité tue les microorganismes et arrête le processus.

## **Bon à savoir**

16 points d'apports volontaires vont être répartis dans quatre communes de Rives de Moselle. Ils se présenteront sous la forme de bacs. Les habitants logeant à proximité pourront y déposer leurs biodéchets dans un sac en papier kraft pour assurer la propreté des bacs.







